



Jeune Chambre Economique Française
Le Mouvement des Jeunes Citoyens Entrepreneurs



Concours Européen de l'Entreprise Innovante

Dossier de candidature

« Préserver l'avenir des générations futures
en conciliant performance économique,
respect de l'environnement et des personnes ».

Sommet de la Terre 1992

Contacts :

Gil AVEROUS – Vice-président Délégué aux Actions, au Thème National : la Citoyenneté, et à la Prospective
actions@jcef.asso.fr - 06 82 37 68 36

Gaëlle LEFEBVRE – Déléguée Générale de la Jeune Chambre Economique Française
dg@jcef.asso.fr - 06 31 45 61 78

Emilie DELBECQUE – Chargée de communication Jeune Chambre Economique Française
jcef@jcef.asso.fr - 01 53 58 52 52

Depuis sa création en juin 2001, le succès du Concours de l'Entreprise Innovante est constant ! Cette action a largement fait ses preuves et contribue à renforcer les liens entre les Jeunes Chambres Economiques Locales, les Fédérations Régionales JCE et leurs partenaires économiques et institutionnels.

Au niveau national, il a permis la naissance d'une relation extrêmement fructueuse entre la Jeune Chambre Economique Française (JCEF) et le 1^{er} salon européen de la jeune entreprise innovante : INNOVACT¹.

En 2003, la Jeune Chambre Economique Française a souhaité donner au concours une coloration correspondant à ses valeurs et son positionnement, en introduisant la dimension du développement durable dans les critères d'évaluation des candidats.

En 2005, le Conseil d'Administration de la Jeune Chambre Economique Française s'est fixé un nouvel objectif, particulièrement ambitieux, celui de donner une 4^{ème} dimension au Concours de l'Entreprise Innovante, une dimension européenne.

En 2007, la Jeune Chambre Economique Française s'est fixée un triple objectif :

- Renforcer la **dimension européenne** impulsée en 2005 grâce au soutien des nations et acteurs européens de la Jeune Chambre Internationale
- **Développer** les partenariats « réseaux » avec les acteurs du monde de l'entreprise et de l'innovation (Boutiques de Gestion, Association des Chambres Françaises de Commerce et d'Industrie, Agence Pour la Création d'Entreprises, France Initiative Réseau ...)
- **Créer des passerelles** avec les concours de ces partenaires « réseaux » : **Les Talents** de la création d'entreprise, **Entreprises et Environnement**,...

Pour sa 7^{ème} édition,
le **Concours Européen de l'Entreprise Innovante – C2EI**
va surfer sur les réseaux.

La dimension européenne permet à des entreprises européennes de concourir, en relation avec les organisations locales des autres nations européennes de la Junior Chamber International (JCI), association mondiale à laquelle la Jeune Chambre Economique Française est affiliée.

De plus, des représentants d'autres pays européens participeront au Jury qui se réunira à Paris, pour sélectionner les meilleurs dossiers.

En 2007, le concours Européen de l'Entreprise innovante rayonnera à nouveau !

D'une part, grâce aux Jeunes Chambres Economiques Locales et aux Fédérations Régionales impliquées sur tout le territoire national, dont la mission est de :

- repérer et valoriser les entreprises, organismes, collectivités, associations et individus ayant mené à bien un projet **original, facteur de progrès et de développement durable pour la collectivité** dans son ensemble ;
- leur donner l'opportunité d'être primés et reconnus en France et en Europe ;
- mettre en avant des acteurs talentueux sur leurs territoires.

Elles peuvent, si elles le souhaitent, organiser des concours locaux ou régionaux pour favoriser un rayonnement local des entreprises. Elles sont dans tous les cas invitées à **transmettre** à la JCEF **les dossiers** des candidats repérés après s'être assuré de la qualité de ces derniers.

D'autre part, le rayonnement du concours sera assuré par le développement de partenariats avec le réseau des **Boutiques de Gestion** et leur concours Talents, **l'ACFCI** et son concours Entreprises & Environnement, **l'Agence pour la création d'Entreprises, France Initiatives Réseau, CETRIL** avec leur concours européen du logiciel Libre,... pour :

- créer des passerelles entre différents concours et permettre aux candidats de se faire reconnaître
- une mise en réseau des acteurs
- renforcer la reconnaissance du concours auprès des acteurs du monde économique

¹ Le salon INNOVACT se déroulera à Reims les 18 & 19 mars 2008

INFORMATIONS et CONSEILS POUR LES CANDIDATS AU CONCOURS

Le développement durable est une idée bien souvent employée sans en maîtriser la réelle dimension. L'objectif du développement durable est défini par :

« Préserver l'avenir des générations futures en conciliant performance économique, respect de l'environnement et des personnes ».

(Sommet de la Terre 1992)

Pour illustrer ce principe, voici quelques exemples d'actions de développement durable par catégories du concours **C₂EI** :

- **INDIVIDUEL : Formation, Développement personnel, Management équipes/personnes, Reconnaissance financière des salariés**
L'entreprise permet aux salariés un épanouissement dans leur activité professionnelle mais également personnelle. Elle met en place une organisation sociale garante de plus d'équité entre les acteurs de l'entreprise. Elle lutte contre toute forme de discrimination.
- **COMMUNAUTAIRE : Entreprise dans la Cité, Respect de l'Environnement : Social, Environnement, Emploi ...**
Le civisme : l'entreprise met en place des relations de qualité avec la société civile et ses représentants.
L'environnement : elle développe des technologies et des process pour mieux protéger l'environnement.
- **INTERNATIONAL : Ouverture culturelle, Lutte contre les discriminations, Action humanitaire**
Le commerce équitable : l'entreprise s'engage à respecter les conventions de l'Organisation Internationale du Travail. Elle s'interdit donc l'exploitation des enfants et l'achat de produits, auprès de fournisseurs, identifiés pour l'emploi d'une telle main d'œuvre.
Echange équitable Nord-Sud : elle importe ses produits dans des conditions de prix acceptables pour le fournisseur.
- **BUSINESS – AFFAIRES : Technologie et Nouveaux Marchés ...**
L'investissement éthique : la performance financière a longtemps constitué le seul critère de choix dans les placements des investisseurs. Ceux-ci portent de plus en plus leur attention sur la politique sociale et environnementale des entreprises. Un placement éthique mobilise l'argent des investisseurs dans les entreprises répondant à des critères de rentabilité économique, mais aussi de cohésion sociale et de respect de l'environnement.
L'échange équitable Nord-Sud : elle maintient des relations gagnant – gagnant avec ses fournisseurs.

Le développement durable invite à la curiosité.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur les sites suivants qui traitent notamment ce thème :

- www.acfci.fr
- www.boutiques-de-gestion.com
- www.oseo.fr
- www.novethic.fr
- www.agora21.org
- www.environnement.gouv.fr
- www.developpement-durable.net

Comment concourir ?

Le candidat renseigne et transmet un dossier « papier » à la Jeune Chambre Economique Locale ou Fédération Régionale JCE qui instruit le dossier. Il peut lui demander conseil et se faire assister par celle-ci, si nécessaire.

Des documents complémentaires (plaquette, Cd Rom, dossier de presse, ...) doivent être joints au dossier dans la mesure où ils apportent des informations pertinentes, susceptibles d'éclairer le Jury.

Le **dossier doit être traduit en anglais** afin de permettre au jury européen de juger aisément la qualité des dossiers.

Les étapes du Concours et son organisation sont décrites dans le règlement joint à ce dossier.

Le dossier peut être envoyé directement au siège de la JCEF (9-11 rue Alasseur 75015 Paris) impérativement avant le 21 septembre 2007, cachet de la poste faisant foi.

I - IDENTIFICATION DU CANDIDAT

STRUCTURE CANDIDATE

- ENTREPRISE (*précisez la structure juridique*) -----
- ORGANISME (*précisez : chambre consulaire, syndicat...*) -----
- COLLECTIVITE (*précisez : mairie, conseil général, hôpital...*) -----
- ASSOCIATION (*précisez : sportive, caritative...*) -----
- INDIVIDU(S) (*précisez leur nombre*) -----

COORDONNEES DU CANDIDAT

NOM -----

ADRESSE / Rue ou lieu-dit ----- N° -----

Code postal ----- Commune -----

Numéro de téléphone ----- Numéro de fax -----

Adresse électronique -----

Numéro de SIRET ----- Code APE -----

Définissez succinctement votre type d'activité, vos marchés, vos clients ou votre public cible, ayant un rapport avec l'innovation présentée :

COORDONNEES DU CONTACT CHEZ LE CANDIDAT

Madame Mademoiselle Monsieur

NOM ----- PRENOM -----

FONCTION ----- AGE -----

Numéro de téléphone (si différent de l'entreprise) -----

Adresse électronique (si différent de l'entreprise) -----

Cette personne est-elle l'initiatrice du projet ? Oui Non

Si Non, quel est son rôle par rapport à l'innovation présentée ?

II – ORIGINE DU CONTACT

LE CANDIDAT EST EN CONTACT AVEC (nom de la JCEL ou de la Fédération Régionale JCE) :

.....

DECRIEZ COMMENT LE CANDIDAT EST ENTRE EN CONTACT AVEC LA JCE :

.....
.....
.....

LE CANDIDAT EST EN CONTACT AVEC UN PARTENAIRE (lequel et nom de la personne)

.....

DECRIEZ COMMENT LE CANDIDAT EST ENTRE EN CONTACT AVEC LE PARTENAIRE :

.....
.....
.....

III – PRESENTATION DE L'ENTREPRISE

A travers ce point, veuillez nous apporter succinctement les informations suivantes :

Date de création de la société :

PERSONNEL :

- ✓ Evolution du nombre de personnes employées au cours des 3 dernières années
- ✓ Quelle est la répartition du personnel (ouvriers, cadres, hommes, femmes, ...) ?
- ✓ Quelle fonction occupez-vous ?

.....
.....
.....
.....

DONNEZ UN BREF HISTORIQUE DE VOTRE SOCIETE ET COMMENT ELLE A VU LE JOUR

.....
.....

QUELLE EST VOTRE ACTIVITE

.....
.....
.....

**POURQUOI PARTICIPEZ-VOUS A CE CONCOURS,
QUE PENSEZ-VOUS QU'IL PUISSE VOUS APPORTER ?**

.....
.....

IV – DOMAINE(S) POUR LE(S)QUEL(S) LE CANDIDAT SOUHAITE CONCOURIR

Le candidat doit choisir le domaine le plus pertinent dans lequel s'inscrit son innovation. Si elle s'inscrit dans plusieurs domaines, un dossier doit être complété par domaine.

INDIVIDUEL et respect des PERSONNES

Formation, Développement personnel, Management équipes/personnes, Reconnaissance financière des salariés, relations sociales, lutte contre les discriminations...

COMMUNAUTAIRE (Entreprise dans la cité et respect de l'ENVIRONNEMENT)

Environnement, Emploi, Civisme...

INTERNATIONAL

Commerce équitable, action Humanitaire, ouverture Culturelle, échange nord-sud...

BUSINESS – AFFAIRES

Investissement éthique, Relations fournisseurs gagnant-gagnant, Technologie & nouveaux marchés...

V – L'INNOVATION

Le candidat est invité à synthétiser les caractéristiques fondamentales de son action et à fournir toute preuve tangible de son caractère innovant (documents, film, reconnaissance préalable, communication média, ...), au regard des critères retenus par la Jeune Chambre Economique Française :

DESCRIPTION DE L'INNOVATION *(1 page de synthèse dactylographiée environ)*

EN QUOI, PAR RAPPORT AU DOMAINE CHOISI, L'INNOVATION ET LE CARACTERE DE DEVELOPPEMENT DURABLE REpondent-ils aux quatre critères retenus à l'article 3 du Règlement ? *(1 page de synthèse dactylographiée environ)*

VI – Compte de Résultat

	DESIGNATION	N	% CA	N+1	% CA	N+2	%CA
1	<u>CA ou ventes de marchandises</u>						
2	<u>Achats marchandises / matières 1 ères</u> (achat+stock initial-stock final)						
3	<u>MARGE BRUTE COMMERCIALE (1-2)</u>	-					
	Loyer droits de place						
	Electricité, eau						
	Téléphone, fax, frais postaux						
	Entretiens et réparations						
	Transport, déplacement, mission						
	Carburant (essence, diesel, huile)						
	Honoraires						
	Documentation						
	Assurance multirisque						
	Fournitures administratives						
	Publicité						
	Fournitures entretien et petits équipements						
	Services bancaires						
4	<u>Total consommations intermédiaires</u>						
5	<u>VALEUR AJOUTE (3-4)</u>						
6	Prélèvement de l'exploitant						
7	Cotisations de l'exploitant						
9	Salaires et traitements						
9	Charges sociales						
10	<u>E B E (5-6-7-8-9)</u>						
11	Dotations aux amortissements et aux provisions						
12	<u>RESULTAT D'EXPLOITATION (10-11)</u>						
13	Intérêts et charges						
14	Intérêts et charges						
15	<u>RESULTAT COURANT AVANT IMPÔT (12-13-14)</u>						
16	Produits exceptionnels :Quote-part subvention						
17	Charges exceptionnelles						
18	<u>RESULTAT EXCEPTIONNEL (16-17)</u>						
19	Participation / intéressement						
20	Impôt sur les sociétés						
21	Impôt et Taxes						
22	<u>= RESULTAT NET COMPTABLE (15+18-19-20-21)</u>						
23	<u>CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (22+11-18)</u>						

VII – Plan de financement

BESOINS	EN EUROS	RESSOURCES	EN EUROS
. Immobilisations incorporelles :		. Capitaux propres :	-
- Frais de constitution (immatriculation, honoraires, frais frais d'études, publicité de départ, etc.)		- Apport personnel . en numéraire . en nature	
- Terrain		- Apport des associés	
- Fond de commerce		. en numéraire . en nature	
. Immobilisations corporelles : (investissements)		. Emprunts (Crédits) :	-
- Agencements et Aménagement		- Banque	
- Matériel d'exploitation		- EDEN	
- Véhicule professionnel		- PFIL	
- Matériel de bureau		- Autres	
- Autres (1er Stock)			
		. Subventions et aides :	-
		- EUROPE	
		- ETAT	
		- REGION	
		- DEPARTEMENT	
. Immobilisations financières		. Autres ressources	-
- Assurance			
- Remboursement prêt		-	
- Caution		-	
- Besoins en Fonds de Roulement		-	
- Apport en compte courant bloqué		-	
TOTAL DES BESOINS	-	TOTAL DES RESSOURCES	-

Concours Européen de l'Entreprise Innovante - C₂EI - REGLEMENT -

Article 1 : candidats

Le concours est ouvert aux **entreprises, organismes, collectivités, associations et individus européens**², quel(s) que soit(ent) leur(s) secteur(s) d'activité et leur taille. Les organisateurs ou membres de Jury ne peuvent participer au concours.

Article 2 : objectifs

L'objectif du concours est de primer des entreprises, organismes, collectivités, associations et individus innovants dans un ou plusieurs des domaines suivants :

- **Individuel (et respect des personnes)** : Formation, Management équipes/personnes, Reconnaissance financière des salariés, Relations sociales, Lutte contre les discriminations...
- **Communautaire (Entreprise dans la cité et respect de l'environnement)** : Environnement, Emploi, Civisme...
- **International** : Commerce équitable, Action Humanitaire, Ouverture Culturelle, Echange nord-sud...
- **Business - Affaires** : Investissement éthique, relations fournisseurs gagnant-gagnant, Technologie & nouveaux marchés...

Article 3 : critères d'innovation

Par innovation, la **JEUNE CHAMBRE ECONOMIQUE FRANCAISE** retient les critères suivants :

- **Nouveauté** : cette réalisation ne doit pas être une copie ou une adaptation d'un produit/action banalisé,
- **Progrès significatif pour la collectivité**,
- **Mise en oeuvre et/ou expérimentation** : les résultats doivent être tangibles et vérifiables,
- **Transférabilité et/ou adaptabilité**, dans le même secteur d'activité ou dans un autre secteur, dans une autre zone géographique, en France ou en Europe.

Article 4 : fonctionnement en cas de réalisation d'un Concours au local ou en Région

Chaque **Jeune Chambre Economique Locale ou Fédération Régionale JCE** organise un Jury, dont elle définit la composition (cf. article 5). Le jury de chaque JCEL ou Fédération Régionale sélectionnera un seul candidat maximum par domaine, soit un total maximum de 4 dossiers de candidature qui pourront participer à la sélection nationale. Le prix d'excellence JCE de l'entreprise innovante récompensera un lauréat parmi les gagnants de chacune des 4 catégories.

Ces prix seront remis aux lauréats au cours d'une cérémonie locale ou régionale.

Article 5 : composition du jury local ou régional

Le jury local ou régional est composé de 7 personnes : 4 membres Jeune Chambre et 3 personnalités extérieures. Le président du jury est un membre de la JCEL ou de la Fédération Régionale.

Article 6 : sélection européenne

Les dossiers de candidature devront être retournés dûment renseignés à la JCEL ou à la Fédération Régionale pour le (*date à définir par la JCEL ou la Fédération*), le cachet de La Poste faisant foi.

Tous les dossiers de candidature retenus, quel que soit le canal par lequel le candidat a connu le C₂EI, **devront être adressés à la Jeune Chambre Economique Française - 9/11 rue Alasseur - 75 015 PARIS pour le 21 septembre 2007 au plus tard, le cachet de La Poste faisant foi et également par mail à jcef@jcef.asso.fr.**

Article 7 : éthique - droit de réserve

La Jeune Chambre Economique Française se réserve le droit de disqualifier un candidat lors de la réception de son dossier, si celui-ci ne respecte pas la législation en vigueur et les valeurs véhiculées par le credo de la Jeune Chambre Internationale.

Article 8 : composition du Jury du C₂EI

Le Jury du C₂EI est composé d'au moins 17 personnes : 9 membres Jeune Chambre (dont le Président National de la JCEF, le Vice Président National de la JCEF chargé des Actions et un Président de Fédération Régionale JCE; trois représentants des Jeunes Chambres d'autres pays européens) et de 8 personnalités extérieures.

Le Président du Jury est le Président National de la JCEF, ou un membre JCE du Jury délégué par lui.

² Les frontières de l'Europe sont celle de la Jeune Chambre Internationale (JCI).

Article 9 : réunion du Jury du C₂EI

Les dossiers de candidature seront examinés par le Jury, réuni le 25 octobre 2007. Les résultats seront annoncés le jour même.

Un lauréat sera sélectionné dans chacune des 4 catégories.

Le Prix d'Excellence JCEF de l'Entreprise Innovante Européenne récompensera un des lauréats parmi les gagnants de chaque catégorie. Le lauréat retenu cèdera sa place au second de sa catégorie.

Les lauréats seront annoncés au Congrès National à Aix les Bains et invités personnellement par la Jeune Chambre Economique Française.

Article 10 : remise des prix

Un prix sera remis dans chacune des 4 catégories lors du Congrès National de la Jeune Chambre Economique Française, le 23 – 25 novembre 2007, à Aix-les Bains.

Les lauréats seront invités à cet événement par la JCEF afin de recevoir leur prix en Assemblée Plénière.

Article 11 : valorisation des lauréats

Chacun des 5 lauréats du C₂EI, édition 2007, disposera d'un stand gratuit de 6m² au Salon INNOVACT 2008. L'implantation et la gestion de ce stand seront assurées par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Reims et d'Epernay, organisatrice du salon.

Ils pourront par ailleurs être candidats au Forum des Capitaux INNOVACT 2008.

Ils seront enfin associés à toutes les opérations de relations publiques ou relations presse auxquelles INNOVACT participera, pendant et après le salon.

Article 12 : droit d'accès à l'information

En application de l'article L 27 de la Loi du 6 Janvier 1978, les candidats disposent d'un droit d'accès et de rectification pour toute information les concernant. Si un candidat ne souhaite pas que la Jeune Chambre Economique Locale ou la Fédération Régionale JCE communique ces informations à d'autres sociétés ou associations, il suffit de l'écrire à l'adresse de la JCEL ou Fédération Régionale organisatrice.